

UNE FIGURE D'EXCEPTION, LIEE A SON HISTOIRE :

MGR ALEXANDRE LE ROY (1854-1938)

UN GRAND EVEQUE ET ADMINISTRATEUR MISSIONNAIRE

INTRODUCTION

Plusieurs personnalités ont jalonné l'histoire de l'Abbaye-Blanche, du collège Sainte Marie à Ducey et de l'Institut Notre Dame qui s'inscrivent dans la continuité. Il faudrait citer les héroïques « pères fondateurs », dont l'Abbé Dary, dynamique et entreprenant, l'Abbé Ameline, grand bâtisseur, l'Abbé Dubois, pédagogue et organisateur, le Chanoine Godefroy qui dut appliquer les brutales lois de laïcisation et séparation des Églises et de l'État, lança la construction de l'Institut qui ouvrit en 1913 et connut les épreuves de la guerre 14-18, ou plus près de nous le Chanoine Bérenger, à l'origine de la chapelle, et qui connut aussi les épreuves de la dernière guerre, et tant d'autres.

Pour évoquer cette longue et belle histoire, arrêtons-nous quelque peu sur la riche et forte personnalité de Mgr Le Roy, dont l'existence a traversé ces deux siècles. Il fait ses études à l'Abbaye Blanche de 1869 à 1872, participe à la fondation de l'association des Anciens Elèves le 20 mai 1890, association qu'il préside par la suite et dont il honore, ensuite, par sa présence, diverses assemblées générales. Ainsi, le 19 juin 1912, dans les grandes caves achevées de l'Institut en construction, il dira : « ...*Une maison, notre Maison ! Ils nous l'ont volée...Mais ils ne l'ont plus ! C'est vous, cher Supérieur, avec les concours admirables qui se sont groupés autour de vous, qui l'avez emportée, en emportant ses traditions, ses éléments de vie, ses espérances...tout ce qui fait vraiment son âme, tout ce qui la rend immortelle !...* » Devenu missionnaire, évêque puis supérieur de la Congrégation des Pères du Saint Esprit, il n'oubliera pas l'ancien établissement de ses études. En 1925, la situation s'étant apaisée, une société immobilière se constitue, rachète les locaux de l'Abbaye Blanche » et les met à la disposition des Pères du Saint Esprit qui y installeront d'abord un noviciat de religieuses puis leur séminaire de philosophie jusqu'en 1985. On a dit que l'Institut était « pépinière » d'évêques, d'hommes politiques, d'écrivains... Il faudrait ajouter, bien sûr, et ce depuis l'Abbaye Blanche, « pépinière » de missionnaires.

Mgr Le Roy fut d'abord et avant tout un homme d'action, n'hésitant pas à affronter les difficultés du terrain, mais aussi un penseur, sachant réfléchir, voire théoriser, un écrivain aux multiples facettes, toujours curieux, ouvert, jamais dogmatique. Tout cela en fera un supérieur général de sa congrégation, un administrateur au plus haut niveau, hors pair, et ce pendant près de 30 ans.

Nous diviserons notre étude en deux parties, couvrant chacune une quarantaine d'années :

Première partie : les années d'enfance et de formation – le missionnaire, professeur malgré lui - le missionnaire heureux au Zanguebar - L'Evêque, vicaire apostolique au Gabon.

Deuxième partie: la longue, difficile et mouvementée fonction de Supérieur de la Congrégation des Pères du Saint Esprit – La retraite et la fin.

Conclusions.

PREMIERE PARTIE 1854-1896:

1°- LES ANNEES D'ENFANCE ET DE FORMATION.

Alexandre Le Roy naît deuxième dans une famille de 5 enfants, le 19 janvier 1854 au village de La Gramelois, commune de Saint Senier de Beuvron, ancien canton de Saint James, dans le sud Manche, où ses parents exploitent une petite propriété familiale.



Mont-Laurier. — Maison de la grand'mère de petit Le Roy

C'est « *un pays de petits champs, de petites fermes, avec des restes de forêts, le tout coupé d'innombrables talus et traversé de menues rivières, comme le Beuvron, dans lequel Alexandre aimait pêcher avec son père,...* On n'y est ni riche, ni très pauvres, on est honnête et on a de la religion, on travaille et on sait épargner »...dit le R .P. Briault.

Du côté maternel, un aïeul royaliste sera pris et fusillé par les « Bleus » ; du côté paternel, un grand-père républicain, désintéressé, a une grande influence sur son petit-fils qui se comportera en « libéral » tout au long de son existence, épris d'idées nouvelles, révolutionnaires ou anticonformistes, comme nous le verrons.

Alexandre Le Roy est un gamin espiègle, n'hésitant pas à glisser une grenouille dans la poche de son maître, ou « chaparder » les cerises du curé... Ses parents l'envoient au collège libre de Saint James où il fait de bonnes études avec une facilité déconcertante, bien que plus doué pour le dessin que pour les mathématiques. Il entre ensuite au petit séminaire de l'Abbaye Blanche à Mortain où il apprécie les études littéraires. Il est vrai qu'on y jouait dans le texte grec les pièces de Sophocle et Euripide. Il devient un humaniste. Le petit séminaire est un lieu de saine éducation. Les élèves regardent les professeurs comme des frères aînés et des amis, mais qui doivent mériter la confiance et l'amitié dans un excellent esprit. Il reconnut cependant qu'il fut un élève médiocre, dépourvu d'ambition – ce qui ne l'empêche pas d'obtenir le grade de bachelier à 18 ans.

Il entre au grand séminaire de Coutances. Il se sentait en effet la vocation de missionnaire. Une amitié complice le lie au Supérieur, le Père Marty. Il est tenté par les Missions Etrangères et la Chine. Finalement, la rencontre avec le Père Horner, missionnaire au Zanguebar, est déterminante. L'évêque, Mgr Bravard, ne fut pas enthousiaste, mais le Père Marty intervint et il est autorisé à rejoindre les Pères du Saint Esprit. Il entre au noviciat, scolasticat de Langonnet dans le Morbihan. La vie y est pleine d'entrain pour les 100 novices qui mettent la « main à la pâte » aménageant chapelles, grottes de Lourdes, chemin de Croix, montant même une pièce de théâtre. Il prend l'habit religieux avec 12 frères. Le supérieur, le Père Liberman (neveu du co-fondateur de la congrégation), satisfait de son élève songe à l'envoyer à Rome poursuivre sa formation théologique. Mais la perspective de devenir « docteur », éminent professeur ne l'enthousiasme pas. Il rêve « d'enseigner le catéchisme à de petits africains, assis en rond autour de lui dans la brousse ! »

Il sort le 27 avril 1875 pour entrer au noviciat de Chevilly Larue. Il se soumet de bon cœur au caractère du Supérieur, le Père Grizard, différent du sien. Les novices sont encore occupés à des travaux manuels. Il donne satisfaction malgré ses tendances à la plaisanterie. Il dessine des croquis. Il souhaite aller au loin dans des contrées déshéritées pour rencontrer et aider des populations misérables. Il compose une pièce de théâtre « Andalouma », drame contant avec une émotion tragique le sort d'un petit esclave au Zanguebar, pays qu'il connaîtra 10 ans plus tard, hasard des choses ! Il fait profession le 26 mai 1877. Finalement il reçoit l'autorisation de partir en mission.

2° LE MISSIONNAIRE PROFESSEUR MALGRE LUI, PAR OBEISSANCE !

Alexandre Le Roy fut l'un des membres éminents de la Congrégation des Pères du Saint Esprit. L'hebdo la Vie dans un article de 2017, intitulé « *les Spiritains : une saga missionnaire* », en fait l'histoire : *tout commence au début des années 1700, sous Louis XIV, avec Claude Poullard des Places. Plus tard en 1730, c'est l'abbé de l'Isle-Dieu, grand aumônier du Roi pour les colonies qui reprend le flambeau et incite ses disciples à sortir de France... Il faudra attendre 1841 François Libermann, le fondateur, fils de rabbin, converti au catholicisme, pour que la Société du Saint Cœur de Marie, qu'il crée, prenne un grand élan missionnaire. En 1848 elle fusionnera avec l'œuvre de Claude Poullard des Places et François Libermann en deviendra le 11^{ème} supérieur général... Dès l'origine, pour lui, ce sera la situation inhumaine des esclaves qui inspirera son action... Nous verrons que cette préoccupation, éminemment humanitaire, occupera une bonne place dans l'action et l'œuvre du Père Le Roy, plus de 40 ans plus tard...*



Bien que ne possédant aucun titre universitaire, et ne voulant pas être professeur, Alexandre Le Roy le sera cependant, à trois reprises, en rhétorique. Il est d'abord très brièvement nommé au **COLLEGE SAINT CHARLES A LA REUNION**, (ancienne Ile Bourbon), qu'il quitte au bout de trois mois suite à une réorganisation. En 1878, il est affecté au **COLLEGE DE CELLULE, en Auvergne**, encore en classe de rhétorique. 200 élèves y faisaient de solides études. Le Père Le Roy conquiert la confiance de ses élèves par sa culture générale, ses méthodes pédagogiques, la largeur de son esprit et sa bonne humeur constante. A l'académie littéraire qui existait au collège, il institue des joutes littéraires et linguistiques en diverses langues avec poésie, musique, dessins et mêmes caricatures. Ces pratiques étaient du reste en vigueur à l'Abbaye Blanche. Quand vient le temps de renouveler ses vœux, sa demande étant soumise à la Congrégation, certains font remarquer qu'il « manifeste « une teinte de critique et une pointe de libéralisme ». Fin et railleur, il ne devait pas se priver de heurter certaines idées étroites, certaines façons de trancher de haut. Mais il pratiquait à l'égard de tous la plus grande charité. En août 1880, il prononce ses vœux perpétuels à Chevilly Larue. Il répète au Supérieur, le Père Horner, son désir indéfectible pour les missions lointaines.

Le Supérieur lui indique la nécessité de passer un certain nombre d'années en France, à des tâches plus modestes, pour acquérir de l'expérience, éprouver les difficultés quotidiennes, s'y aguerrir, même avec les contrariétés inhérentes. Pourtant un grand voyage s'annonce, avec l'exploration d'un pays nouveau, les Indes mystérieuses.

Un 3^{ème} poste, toujours en rhétorique, lui est proposé au **COLLEGE DE PONDICHERY**, qui venait d'être confié aux Pères du Saint Esprit par le Ministère de la Marine. Suite à un concours de circonstances, le Père Le Roy est finalement désigné à 27 ans comme Principal de ce collège. Son rôle n'est pas simple, avec des élèves intelligents mais aussi apathiques, des familles avec leurs réclamations et exigences contraires, des professeurs laïques et étrangers, la Mission avec son influence, l'administration avec sa surveillance incessante et toujours soupçonneuse. Tous les professeurs, à commencer par le Principal, sont accablés d'ouvrages. Pour lui, outre les relations fréquentes avec les familles et l'administration, il y a aussi la classe de rhétorique à assurer, et la préparation au baccalauréat. Cependant la maison va bien. Les enseignants sont unis et le principal ne procède pas par commandement et autoritarisme. Mais le calme est de courte durée. Au mois de juin, le préfet de discipline doit sévir contre de mauvais élèves. L'affaire est montée en épingle par un journaliste, Pene Sieffert. Un climat malsain s'installe avec des lettres anonymes, le placardage en ville de nombreuses affiches outrancières et calomnieuses en vue de l'expulsion des religieux. Les autorités s'en mêlèrent, le procureur général, le gouverneur...Le journaliste veut en faire une affaire politique. Il se présente aux élections législatives et obtint 60 voix contre 30.000 à son adversaire ! Il est même condamné et emprisonné. Tout est dit et classé. Les affaires rentrent dans l'ordre. Mais le Père Le Roy fut éprouvé physiquement et sa santé en souffrit.

Le R.P. Levavasseur, nouveau supérieur général, lui dit alors : « *Puisque vous êtes déjà dans la mer des Indes, et que vous voulez aller en mission, rendez-vous donc au Zanguebar* ». **Le 13 novembre 1881, il prend le train** qui traverse la péninsule vers Madras, Bombay, traverse l'Hindoustan, découvrant les civilisations Védiques, les Etats musulmans, les souvenirs de la colonisation française et les méthodes de l'Administration britannique. Il sera toujours curieux de tout, prendra des notes et racontera son voyage, comme tous les autres, aux lecteurs des Missions Catholiques, pour répandre ses idées d'apostolat dans les milieux intellectuels, de jeunes surtout et ainsi essayer de susciter des vocations. Son style est alerte, il décrit l'Inde, pays de mystère et de contrastes, d'histoire très ancienne...ou la grande cité de Bombay, grouillante de vie, industrielle « la Manchester de l'Inde ! ». **Le 1^{er} décembre 1881, il arrive sur la côte du ZANGUEBAR**, ou côte Swahilie, anciennes appellations de la même partie de la côte orientale de l'Afrique, qui se trouve maintenant répartie entre le Mozambique, la Tanzanie, le Kenya et la Somalie, en plein océan Indien, avec plus au nord l'archipel de Zanzibar...Il y restera 11 ans.

3° LE MISSIONNAIRE HEUREUX.

Il est envoyé à BAGAMOYO, grosse agglomération qui compte alors quelques 5.000 résidents permanents, et maintenant plus de 320.000 habitants, au bord de l'Océan Indien, dans l'actuelle Tanzanie, à 70 kms au nord de Dar es Salam, ancienne capitale de maintenant 4 millions d'habitants (la nouvelle est Dodoma, dans le centre avec 324.000 habitants). Bagamoyo est en face de la grande île de Zanzibar. En 1868 le Sultan et les Musulmans cèdent des terres au nord de la ville aux Pères du Saint Esprit qui y installent la première mission catholique de l'Afrique de l'est. La population est essentiellement composée de Bantous. Le Kilimandjaro et le lac Victoria se trouvent plus au nord. Le Père Le Roy décrit alors sa ville « *une seule rue, toujours encombrée de nattes, de marchandises et troupeaux de bêtes, d'hommes de toutes couleurs, de toutes langues et de toutes tribus...* ». De belles maisons arabes seront bientôt construites, de riches musulmans, hindous ou bouddhistes viendront ouvrir des magasins et Bagamoyo sera après Zanzibar le marché le plus fréquenté de la côte : ivoire, gomme, copal, sésame, orseille, girofle...La mission, ceinturée de champs de manioc, de canne à sucre, de cocotiers,... ne peut s'étendre. Les terrains alentour étaient achetés et cultivés par les Musulmans et l'Islam tenait la population impénétrable à l'Evangile. Mais les Pères soignent les corps bien malades, tous indistinctement, et la sympathie s'ensuit.

Il explore la région, ramène herbes, fleurs, insectes, qu'il vend en France au profit de sa mission. Il partira en excursions, avec d'autres pères, à travers une nature variée qu'il décrira plus tard avec exactitude et amour. Il composera dessins et croquis, relatera les anecdotes, décrira les portraits, mœurs, paysages... Toujours il ne cesse de voir et noter. Quand il sera devenu Supérieur général, il dira à ses missionnaires « *Ne laissez passer aucune occasion qui vous vient du temps, des lieux, dans vos voyages et vos loisirs, pour en faire votre profit...* »

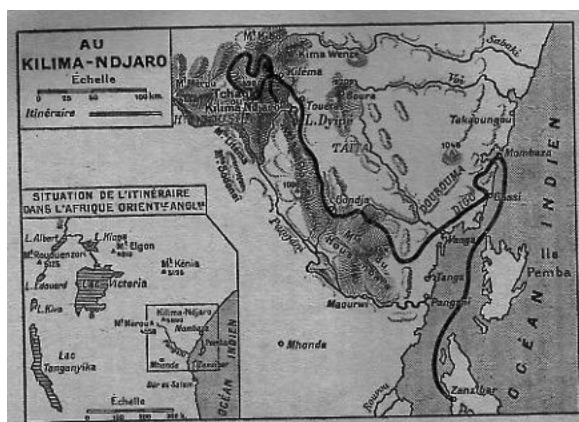
Cela entraîne de grandes fatigues, des accidents aussi au milieu des marais pestilentiels, à moins qu'il n'ait contacté un mal d'yeux, au milieu des enfants qu'il soignait : une ophtalmie violente se déclare, qui le conduit à une cécité presque complète et l'oblige à revenir en France. Il guérira au bout d'un traitement long et pénible, puis reprendra sa mission au Zanguebar.

Parmi le commerce florissant, il y a aussi, hélas ! celui des êtres humains. L'esclavage, celui des jeunes enfants en particulier, y a librement cours – alors qu'il est aboli depuis longtemps en Europe et Amérique du nord. Le Père Le Roy, à Bagamoyo, puis comme nous le verrons plus tard, au Gabon, consacrera d'intenses et actifs efforts pour faire cesser cette barbare et inhumaine pratique. Les Pères n'avaient d'autres solutions que de racheter les enfants aux caravaniers. Dans l'orphelinat qui lui est confié, le Père Le Roy est chargé des enfants chétifs, malades, anormaux, les plus abandonnés. Parmi les enfants, un certain nombre meurent des suites de maladies épidémiques. Les orphelins ayant grandi, s'étant mariés seront installés par lui sur des terres fournies par les missions. Les villageois lui donnent des déceptions. Anciens esclaves, ils se comportent trop encore en esclaves travaillant pour les missions chrétiennes. **Le Père Le Roy provoque un véritable « coup d'état ».** Après avoir attribué à chaque ménage un champ dans la libre campagne et les avoir préparés du mieux, il leur donne solennellement la liberté.

Plus tard, le marché public de Zanzibar ayant été supprimé, les consuls se feront un devoir de répartir les enfants entre les missions catholiques et protestantes. Mais la contrebande des négriers continuera. Les rivalités entre la France et l'Angleterre n'arrangeront pas les choses.

Le Père Le Roy est sur tous les fronts. Il rédige en langue swahili, langue parlée tout le long de la côte, un catéchisme de la doctrine chrétienne, un syllabaire, une petite arithmétique... Il fonde des communautés dans des conditions difficiles. Il se sent fatigué et l'exprime. Plus que tout, il est blessé et meurtri par la division du Zanguebar en deux colonies, anglaise et allemande. Les désaccords de nationalités, les influences politiques, les calculs et intransigeances des nouveaux maîtres, si contraires à l'esprit de l'Évangile, lui sont insupportables et le révoltent. Les soldats et policiers se taillent les lambeaux de terre : Après l'Acte de Berlin de 1885, les Allemands, vainqueurs de la guerre de 1870 avec la France, veulent le sud, les Anglais se contenteraient du nord... Le Sultan de Zanzibar, à qui appartiennent le nord et le sud, se voit dépossédé de tout ! Les Allemands établis à Dar es Salam obtiennent par une convention du 29 décembre 1886 la possession de pays enlevés au Sultan. L'Angleterre s'était réservée une partie au nord. Le silence se fait en Afrique, par la mort des résistants, en Europe par l'indifférence des Nations occupées à d'autres intérêts... Le Père Le Roy en est indigné. Il fallut s'adapter aux nouveaux maîtres, sans faire de concessions, mais les indigènes du Zanguebar ont du mal à accepter ces changements d'appartenance et d'administration...

Au loin se profilent les hautes montagnes du Kilimandjaro qui l'appellent. « Allons aux sources de ces rivières fonder des chrétientés nouvelles ! »



L'EXPEDITION DU KILIMANDJARO.

De toutes ses entreprises, ce sera celle qui lui donnera les plus belles et les plus douces jouissances. Les campagnes d'approches commencent sur le navire Salama, longeant les côtes anglaises au départ de Mombasa. Le Père Le Roy tient le journal de bord.

Sur le retour, ils établissent des plans, une base de pénétration à Melindo, dans la vallée du Tana, en vue de fonder une mission au Kilimandjaro.

Le 10 juillet 1889, Mgr de Courmont, le Père Le Roy, et un autre, le Père Auguste se mettent en route. Le Père Le Roy a raconté dans un ouvrage célèbre avec un amoncellement de matériaux destinés à l'histoire et la géographie de l'Afrique orientale. Il

examinera tous les domaines, exactitude de la science naturelle, noms précis des plantes et animaux, dessins illustrant les panoramas et les scènes, observation ornithologique, cartes, exubérance de la nature au pays Digo et aridité du désert de Gourouva... *il conte le campement du soir où il goûte le repos, tandis que les porteurs festoient autour du feu où grillent viandes et aliments. Ils passeront la nuit dans le désert. On dresse les tentes. Les groupes se forment près des feux. On cause. On rit. Les Pères goûtent un sentiment de grande solitude, la belle indépendance de la vie sauvage et primitive qui répand sur toute cette scène africaine quelque chose d'infiniment grand et d'ineffablement doux. Ils adorent Dieu dans sa majesté... »*

Le lendemain, le chef, qui, la veille, était ivre, envoie les trois missionnaires **rencontrer Sa Majesté Fomba** dans sa maison principale, dans un village enfouis sous les bananiers.

Auparavant, leur dit-il, nous devons nous faire « Frères de sang » ! Une chèvre blanche, vouée à Dieu sera immolée. Une cérémonie initiatique et publique est organisée avec Fomba et le Père Le Roy, qui est choisi. La mission de Fomba fut fondée avec le Père Auguste qui resta, et compta 9.000 chrétiens... Ils reprennent la route.

Voici qu'apparaît le majestueux Kilimandjaro. A mesure que la route monte, le paysage change, la flore se raréfie, la végétation s'efface. Pendant que ses compagnons se reposent, le Père Le Roy se porte à l'écart sur une colline. Il se

sent seul, médite sur la grandeur de la nature et de Dieu et la petitesse de l'homme, solitude absolue, silence immense, universel... Dans un trou il aperçoit la neige immaculée du Kilimandjaro.

L'évêque, Mgr de Courmont, célèbre la Messe à 3.500 m d'altitude. Tous communient pleins d'émotion.

La caravane revient à Zanzibar le 10 octobre 1889. Mgr de Courmont a la fièvre et le Père Le Roy la petite vérole. Il est mis en quarantaine à l'hôpital de Zanzibar.

Durant son temps de convalescence, il apprend que les Allemands, trouvant qu'il était trop entreprenant, le prient de se retirer... **Cette date de « déchéance » est le 1^{er} février 1892.**

De retour en France, il est désigné pour remplacer le vicaire apostolique au Gabon, qui venait de mourir. Après quelques hésitations, il accepte la charge.

4°-L'EVEQUE-VICAIRE APOSTOLIQUE DU GABON ET DES DEUX GUINEES.

L'élu, préconisé évêque d'Alinda (Asie Mineure) et député vicaire apostolique du Gabon et des deux Guinées, sera **sacré dans la cathédrale de Coutances le 9 octobre 1892**, par Mgr Germain, qui lui ouvrira grandes les portes de sa cathédrale, alors qu'autrefois, son prédécesseur s'était montré réticent vis à vis du jeune missionnaire qui voulait partir au loin... Il se rendra à Rome où il fut reçu par le Pape Léon XIII et le cardinal Ledochonski, préfet de la Propagande qui sera toujours pour lui un bon et généreux conseiller dans sa future mission.

IL ARRIVE AU GABON. Bien que pays situés tous les deux sous l'équateur, rien n'est plus dissemblable du Zanguebar, que le Gabon avec sa chaleur moite et sa forêt indiscontinue. Il y pleut 8 mois de l'année sans baisse de température. Peu de routes. On utilise les voies fluviales. Pas d'Islam, mais des guerres de villages. Par ailleurs le pays est assez peu peuplé. Ainsi, de nos jours il ne compte qu'environ 1.700.000 habitants, dont près de moitié près de la capitale...

Il apportera un sang nouveau. Il trouve une mission avec le Père Adam, vicaire général. Il obtient la confiance des missionnaires, des Blancs et des Noirs. Mais il sent que le personnel est usé, rivé à la routine, manquant d'initiatives. Avec délicatesse mais aussi une certaine fermeté, il appliquera des méthodes nouvelles expérimentées ailleurs. Il écoute d'abord les doléances fondées. Mais un bon vent d'espoir souffle. Il demande à la Maison-mère des hommes qui aient surtout l'esprit apostolique, qui aiment véritablement les âmes, et pour cela sont prêts à tout, à apprendre la langue indigène, aimer les Noirs, ne pas dédaigner les produits du pays dans l'alimentation... Des plans sont établis, les programmes



Cathédrale Ste Marie Libreville

s'élaborent. Il se lance dans des voyages que personne avant lui n'avait accomplis. Il ira à Fernan-Va, il descend en radeau les chutes Samba pour Lambaréné (où en 1913 le Dr Albert Schweitzer fondera avec sa femme le bien connu hôpital), puis à Lastouville. En remontant l'Ogowé. Il comprend.

Au Gabon, il n'y a pas de Musulmans mais une vague influence chrétienne, propice à la mission. Mais tous sont avant tout animistes. Ces croyances, ancestrales, créent un lien, du « liant » entre tous et cela évite les rivalités... Du temps du Père Le Roy, le mot « païen » était une injure et les gens voulaient être baptisés... Le voyage dure 6 mois. Ses impressions sur la tribu des « Pygmées » feront l'objet d'un livre d'ethnologie. Cela lui donna aussi des éléments pour son autre ouvrage majeur « la religion des Primitifs ».

Il écrit au Supérieur général de la congrégation : « *Il nous faut des catéchistes par centaines, mais ils ne peuvent travailler pour rien. Les protestants rétribuent les leurs. C'est nécessaire pour vivre, construire chapelles, centres... Mais c'est le règne de l'impécuniosité !* ». Un autre sujet le préoccupe : éditer des livres et textes de religion. Les protestants (toujours eux...) ont un merveilleux instrument de propagande : le Livre. Il nous faut aussi une imprimerie de propagande pour faire comme eux et diffuser nos Bibles, catéchismes, livres de prières, alphabets, grammaires, dictionnaires.

Les finances de la mission sont en désordre, le 20 novembre 1893, lors du 1^{er} conclave, il décide une nouvelle organisation : chaque station doit avoir son budget propre.

Il consacra une bonne partie de son activité et ses efforts à L'ŒUVRE ANTI- ESCLAVAGISTE.

Comme on l'a vu, cela avait été déjà sa grande préoccupation au Zanguebar.

Il faut évoquer la personnalité et l'œuvre du **Cardinal LAVIGERIE (1825-1892)**, fondateur de la Société des missionnaires d'Afrique : les Pères Blancs (et les Sœurs Blanches). Nommé en 1867 archevêque d'Alger... Politiquement, il cherchera à concilier Eglise et monde moderne, en provoquant le ralliement à la République les catholiques, alors pour beaucoup restés légitimistes, voire royalistes... Sur les conseils du Pape Léon XIII, le 21

mai 1888, il prendra la tête d'une croisade pour lutter contre la traite humaine...C'était l'œuvre de l'humanité avant d'être celle de l'Eglise. Le **18 novembre 1889**, une conférence internationale se réunit à Bruxelles qui travaillera 7 mois pour arriver à la suppression de l'esclavage...

Le Père Le Roy, bien sensible à toutes ces questions, ne reste pas indifférent. Il écrit un mémoire correspondant, se



basant sur son expérience. Il divise sa thèse en 3 parties : les conditions actuelles de l'esclavage, les erreurs relatives à cette question, les moyens qui semblent les plus propres à l'abolir.

Toutes les côtes doivent être surveillées par les puissances européennes. Les missions chrétiennes peuvent jouer un grand rôle, qui doit être favorisé, pour lutter contre la violence, les procédés hautains et injustes, les exigences tyranniques, les réglementations tracassières, les menaces, l'âpreté au gain...Il est réservé sur la constitution de la garde nationale du cardinal et propose un recours direct aux gouvernements, seuls capables d'agir avec efficacité...

L'esclavage se concentre sur certaines tribus d'Afrique, comme au Gabon. Il demande d'établir dans deux points du vicariat, près des missions, un refuge destiné à recevoir les esclaves malades, infirmes, certains mêmes encore destinés au sacrifice..., séparés de leurs famille. Les missions contribueront à leur délivrance et leur permettront de recommencer une vie nouvelle, libre, sous le seul joug de l'Évangile. Le refuge Sainte Anne à Fernan Vaz et Saint Pierre Clavier à Lastouville furent fondés. Il avait participé à de telles œuvres au Zanguebar.

Il s'intéresse à la femme esclave. « *Contrairement à l'esclavage ordinaire, pour les femmes, cette forme d'organisation sociale, reconnue et acceptée, assimilée quelque peu à la polygamie, il ne peut l'accepter. « L'homme peut être difficile à prendre et à garder. La femme, elle, faible, facile à vaincre, assez forte pour fournir un travail physique docile...C'est l'épouse, la maîtresse du logis, la surveillante générale de toutes les autres concubines, à l'occasion, également soumises. Toutes sont esclaves... »*Le Père Le Roy est révolté par tout cela, qu'il juge répugnant. La femme est considérée comme une chose. Certaines sont consacrées à des jeunes gens, des étrangers. Ceux-ci doivent payer le propriétaire. D'autres sont louées pour un temps plus ou moins long en vertu d'un contrat régulier, puis reprises et revendues plus cher, cédées à d'autres : tout un système, une série de procédés...Si dans certains pays la petite fille est mal acceptée, ici elle a du prix, est vendue...A la mort du propriétaire, elle est cédée aux héritiers, comme une chèvre, des poules...Son prix relativement élevé varie suivant l'âge, la force, le physique...C'est ainsi que se pratique l'esclavage des Pygmées Pahouins au Gabon. Devant de telles situations indignes, ignominieuses, il n'y a qu'un remède : **UNE REVOLUTION !** Comment travailler le peuple, en ouvrant les yeux des jeunes gens et des femmes, en leur montrant leur force, en faisant entrevoir aux explorateurs une grève, une désertion générale, en formant un parti chrétien, en gagnant à ces idées quelques chefs, en faisant peur aux autres, en allant jusqu'à menacer d'abandonner le pays, et enfin par la prière à Notre Dame (peu courant dans un programme de révolution !).

Lorsque les esprits sont préparés, provoquer une assemblée générale à Lambaréné, aidé en cela par l'administration de la région au Fernan Vaz et avec le lieutenant de vaisseau Simon.

Le CODE DES BENGAS est alors rédigé :

Il s'oppose au « code noir » de Colbert « édit sur la police des esclaves » promu en 1685 sous le règne de Louis XIV...*Le code des Bengas propose lui, divers engagements : défense de livrer désormais à un polygame une enfant baptisée - défense de vendre un enfant avant sa nubilité sous prétexte de mariage - après la nubilité, défense de la livrer malgré elle - à l'avenir pour remplacer les femmes esclaves dans le travail des champs et des plantations, on s'organisera les uns, les autres dans une corvée générale qui se terminera par un repas en commun - les contrevenants seront condamnés à des amendes, contraints de revenir sur leurs actes, et l'esclave sera libre ... !*



AFRIQUE ÉQUATORIALE. — UN CATECHISME BARTUS (GABON).
D'après un dessin de l'auteur (voir le texte).

Pour Mgr Le Roy, ce ne sont peut-être que d'inutiles engagements, mais c'est un commencement, c'est un texte, une base... **Et voilà LA LOI S'APPLIQUE !** Précisons que le code des Bengas s'intégrera tel quel dans la législation coloniale du Ministre Mandel en 1938. Le Père Le Roy conclut que ces opérations sortent du cadre ordinaire des Missions. Mais les plans de campagne doivent varier, selon les pays et les peuples. Cette révolution était avouable car elle aboutit à libérer l'esclave en imaginant un ordre social nouveau, en transformant les mœurs dans un sens chrétien, fidèle à l'Évangile. Mais elle n'est possible que si nous sommes aidés dans cette œuvre par un certain nombre de jeunes et de femmes. Dans les missions plusieurs dizaines d'enfants seront réunis. Le cardinal Ledochowski, préfet de la Propagande, à Rome, acceptera pleinement ces conclusions.

Mgr Le Roy assurera pleinement sa tâche d'administrateur, qui sera toujours pour lui, non une affaire de « paperasse » mais de contacts étroits avec les masses qu'il s'efforcera de convertir. En 3 ans il fonde 3 stations nouvelles, dont une à Sainte Marie des Eshiras. Le Supérieur sera le Père Buléon, sous le patronage du cardinal Ledochowski, avec des fonds venus de France. Le 17 mai 1895, ce fut à Libreville l'envoi solennel en mission. Dans cette station l'évêque inaugura les mesures préconisées : l'école des catéchistes qui lui tenait particulièrement à cœur. Quand il quittera le Gabon leur rôle sera bien revu et engagé dans son pays et dans toute l'Afrique de l'Ouest. Ajoutons l'aménagement de postes annexes, la construction de chapelles et d'écoles de brousse, de dispensaires...pratiques entrées dans l'universel des missions, basées sur les contacts fréquents avec les populations locales, par l'étude approfondie de leurs langues, la composition de catéchismes et documents divers à leur portée, sans oublier l'usage à table de leurs **produits alimentaires**...Il dira « *l'important est de fonder. L'avenir est fait pour les perfectionnements, mais on ne perfectionne que ce qui est !* »

Pendant que les Pères missionnaires se dévouent et luttent au quotidien contre toutes sortes de difficultés bien concrètes, le gouvernement de la République, sous l'influence de Waldck-Rousseau, et surtout Combes, s'engage dans une politique de laïcisation et met en place une série de lois assujettissant financièrement les congrégations religieuses. Les congrégations se concertent et réagissent : on ne voulait pas les disperser, comme ce sera le cas en 1901, mais les faire disparaître financièrement, donc matériellement. Des juristes formèrent des comités pour conseiller les religieux, forts de leurs droits et assurer ainsi une « résistance passive dans la légalité »...

Malheureusement, le Père Ermonet, Supérieur général fut victime d'une attaque d'hémiplégie. Gardant cependant toute sa lucidité, il délégua une partie de ses pouvoirs à son premier assistant, le Père Grizard.

De loin, Mgr Le Roy, suit tous ces événements et s'implique auprès du père Grizard en lui conseillant de former des sociétés civiles pour gérer les biens des religieux – suggestion non retenue.

En décembre 1895, les 5 congrégations autorisées : Saint Sulpice, les Lazaristes, les Missions Etrangères, les Ecoles chrétiennes et les Pères du Saint Esprit, écrivent une lettre au Pape Léon XIII : « *ce n'est pas la conservation bien légitime des biens matériels qui est en cause, mais par dessus tout la conservation de la vie religieuse et de ses œuvres, dont les biens sont la condition matérielle et l'instrument indispensable...Ces œuvres représentent des intérêts spirituels de premier ordre pour l'Eglise de France, et l'Eglise universelle...* »

S'enhardissant, Mgr Le Roy il écrit une autre longue lettre le 17 décembre 1895 au journal La Croix, dans laquelle il ne mâche pas ses mots : « *Pourquoi le gouvernement ne frappe-t-il pas les « congrégations financières, commerciales, ou simplement les sociétés francs maçonnes, israélites et musulmanes...Mais il se contentera de s'adresser aux catholiques, pourvus d'un habit religieux : il est vrai qu'ils sont prêts à tous les sacrifices, mais l'expérience prouve que s'attaquer à une propriété, c'est s'attaquer à toutes les autres...* »

Le Père Grizard, partisan d'une solution plus conciliatrice, en fut affligé...Il convenait que des explications soient données : Mgr Le Roy, vis à vis de son ancien maître, le fit avec tous les égards dus... Un an après le commencement de cette épreuve, il quittait le Gabon, pour n'y plus revenir. Il saurait que le pouvoir de commander s'accompagne de plus grands sacrifices encore, par le prix que lui avait coûté cet acte d'obéissance...

Il débarque à Marseille le 13 avril 1896. Le 20 mai 1896, il assiste à Grignon-Orly, à la Maison du noviciat à l'ouverture de la retraite préparatoire au chapitre général, **en vue de l'élection du Supérieur général**. On aurait pu craindre une certaine forme d'opposition entre les postulants : les uns ayant tendance à regarder d'abord le champ des missions lointaines, les autres à considérer les Œuvres les plus proches de formation, conditions indispensables de l'action à l'étranger...

Mgr Le Roy, bien que non candidat, âgé seulement de 42 ans, avait connu les deux fonctions. Il est élu le 24 mai 1896. Il essaie de se rétracter mais s'incline avec ces simples mots « Et maintenant marchons !... » Il aura comme assistants le Père Grizard, homme d'expérience et le Père Vanhaeke, figure austère et stricte, contrebalançant la bonté trop facile du nouveau Supérieur. A 42 ans c'était un homme souple, très vivant, gai et spontané, soucieux de ne pas faire de peine, grand ami de la plaisanterie, voire de la blague...Une autre page de sa longue et riche existence s'ouvre, celle d'un grand administrateur pendant 30 ans, de 1896 à 1926.

DEUXIEME PARTIE (1896-1938) :

1°- PREMIER DECENAT, « GENERALAT » (1896-1906).

Pendant plus de 10 ans, Mgr Le Roy eut à subir, gérer, régler les relations de plus en plus conflictuelles entre les gouvernements de la 3^{ème} République, et l'Eglise de France, plus spécialement les congrégations religieuses.

Cela s'articulera autour de deux lois célèbres, celle de la liberté d'association de 1901, reconnue à tous, sauf, comme par hasard aux congrégations religieuses, et celle de décembre 1905, sur la séparation des Eglises et de l'Etat. Des noms comme celui de Waldeck-Rousseau, Aristide Briand, et surtout Combes reviendront souvent... On a vu précédemment que, alors qu'il était encore au Gabon, les relations devenaient difficiles pour les congrégations, dans le collimateur des nouveaux gouvernants, de plus en plus laïques. Mais malgré ces difficultés, il eut à cœur, contre vents et marées, d'accomplir d'abord une œuvre d'organisation,



Maison Mère rue Lhomond

développement, expansion, ce qui devrait être celle normale de tout bon administrateur... A peine élu, sa première tâche fut **UNE ŒUVRE DE REORGANISATION.**

Si on dit que les « chicanes » en pays normand traînent en longueur, Mgr Le Roy vit clair dans les dossiers et se faisant l'avocat de ses propres intérêts, n'hésita pas à prendre parti, faire face aux difficultés soulevées par chacun des établissements de France, soutenir des procès devant toutes les juridictions, faire appel à toutes sortes de concours, multiplier les démarches, les écrits, les combinaisons et hélas !... les

dépenses.

Il mit de l'ordre dans la gestion des maisons qui avaient des charges lourdes, grevant les Œuvres Spiritaines, au moment de son entrée en fonction... Certaines œuvres ne répondaient plus aux buts de leurs fondateurs. Avec peine, il dût congédier de bons et fidèles serviteurs. On le sollicita aussi pour réorganiser les diocèses des 4 anciennes possessions françaises : Réunion, Martinique, Guadeloupe, Guyane.

Le travail fourni durant ces 30 années fut considérable, surtout quand on sait que sa santé s'était dégradée avec ses séjours en Afrique, les fatigues et fièvres après les longues et nombreuses explorations : bronchite demeurée chronique, migraines, qu'il soignait avec des pilules ou café fort. Avec courage, il ne ménageait pas sa peine. Mais il savait aussi avec discernement trouver des moments de détente et de délassément. Il agissait avec **ORDRE ET METHODE.**

Dans son bureau, à Paris, rue Lhomond, cerveau et cœur de la Congrégation, il adoptait un programme assez précis pour ne pas être trop accablé par les demandes, les soucis, les peines de ses confrères. Levé tôt, Messe à 5 h, prières et oraisons dans la chapelle de la communauté- deux bonnes heures de travail jusqu'à la distribution du courrier quotidien qu'il lisait annotait, répartissait entre ses collaborateurs, correspondants des provinces et des missions. Il répondait à celui qui le concernait. Il rédigeait un extrait des nouvelles destinées au bulletin général de la congrégation- A 11 h : réunion avec les membres de son conseil. Il faisait état du courrier, des questions du jour et des événements. Avec eux, il arrêtait les mesures à prendre- A midi : détente, repas, récréation. Moments indispensables de verve en liberté où l'esprit ne manquait pas de fuser.- A 1 h, dans sa chambre, il achevait sa correspondance, s'adonnait aussi à ses travaux personnels- vers le soir, il sortait en ville, moins pour se recréer que pour faire des visites utiles. Dans cet organigramme si bien ordonnancé, il était cependant souvent dérangé : sa porte était toujours ouverte. Il accueillait, recevait chacun avec le sourire et le laissait parler librement.

Sa plus chère distraction, il la trouvait à donner le Sacrement de Confirmation, tout au long de l'année, à Paris et au-delà. Il prenait ensuite plaisir aux repas dans les presbytères des paroisses, au milieu des confidences et joyeux propos. Il aimait rendre service et recevait de nombreuses invitations. Par exemple à la Maison de Mesnières quand il évoquait ses souvenirs d'Afrique, ses réunions avec les enfants noirs quand il leur apprenait les secrets de la civilisation, à commencer par ouvrir une porte, travailler, et bien sûr les rudiments du catéchisme, des choses comme il disait, que « *les Académiciens ne savent pas ! Il n'y a pas de différences entre les enfants blancs et les enfants noirs...* ». Le journal « le nouvelliste de Rouen » rapporta qu' « *il était le fils de ces Normands intrépides, baptisés, qui sont allés de par le monde conquérir l'Angleterre avec Guillaume, le sud de l'Italie et la Sicile avec Tancrède, la côte occidentale de l'Afrique, le Sénégal et la Guinée, avant les grands navigateurs portugais, le Canada, la Louisiane avec Cavelier de La Salle* »... A l'Institut Normal de jeunes filles de Paris, il évoque la figure de Jeanne d'Arc, qui, simple paysanne sauva la France troublée, envahie, démembrée... Il avait coutume de souhaiter la « Bonne Année » le premier lundi de janvier...

Cependant UN VENT D'ORAGE SE LEVE. La persécution gronde et menace les œuvres de la Congrégation. Il redouble d'efforts.

En septembre 1898 il participera au congrès international Eucharistique à Westminster... Il adhère à diverses sociétés : l'Institut Colonial international, le comité directeur de la Ligue Coloniale Française, membre temporaire de la société de géographie, membre à vie de la société nationale d'Acclimatation, et en 1898

membre correspondant de la société de géographie de Lisbonne... Il se créa de solides amitiés au parlement, dans le gouvernement, au ministère des colonies, dans les ambassades. Il essaiera d'être bien avec tout le monde, ce qui eut du bon, et l'aidera plus tard...

Il participe à de grandes assemblées où l'on parle de science et de haute culture spécialisée. Il se rend à des auditions de gens du monde et avec simplicité s'adapte à leurs besoins. En 1896, au congrès annuel de la société internationale d'économie sociale ; il évoque son arrivée au Zanguebar où il est chargé d'un groupe de villages d'esclaves nouvellement libérés. Il fallait leur donner une loi. Il y avait bien le code civil, mais il lui semblait bien lourd. Un ouvrage édité par les membres de la société d'économie sociale évoquant la pensée et l'œuvre de Frédéric Le Play attira son attention. Il se dit : *« Il a raison, pour qu'une société vive, se développe et soit heureuse, il suffit qu'elle ait comme code les commandements de Dieu ...et ayant, en un jour de ma vie à fonder une république, je lui donnais comme code ces commandements ! »* Le public, à cette époque est amené à s'intéresser à l'œuvre coloniale, lors des expositions universelles (en 1889, 1900). Après l'œuvre de conquête, brillante, il reste à organiser, c'est l'œuvre du missionnaire, tâche obscure, souvent mal comprise : il faut éclairer les esprits, diriger les bonnes volontés. Mgr Le Roy s'y emploie de toutes ses forces, non en courtier attiré de l'expansion coloniale, mais en simple guide qui, aux tournants de la route, indique les déviations à éviter. Nous évoquerons le sujet délicat que représentent les place et rôle des Missions dans la colonisation.

A ses fils en religion, il ne cesse de répéter les modalités du sacrifice, enseignant à souffrir avec joie.

Son œuvre sera considérable, et aussi variée. Il créera des institutions. A St Michel en Priziac, en Bretagne, une maison est destinée à l'éducation des enfants miséreux. Madame Guillaume Dall, plus connue sous le nom de Mme Jules Lebaudy, riche famille dans l'industrie sucrière, lui donne des fonds. Des constructions nouvelles seront réalisées pour accueillir 500 petits parisiens malheureux. Ce sera *« l'œuvre des petits parisiens »*.

Mais l'œuvre maîtresse des Pères du Saint Esprit ce sera l'Afrique. Riche de ses expériences rapportées du continent Noir, il érige ses fondations en systèmes. Ainsi, il reprend les missions paroissiales. La première Maison ouverte le sera à Gourin en Bretagne. En 1897 ce sera à Dublin, en Irlande, en 1900, à l'occasion de l'Année Sainte, à Port au Prince, à Haïti. Les Pères du St Esprit deviendront missionnaires diocésains. Le grand Scolasticat est envisagé. Pour décharger la Maison centrale de Chevilly Larue d'une partie des œuvres de scolasticat et noviciat des nombreuses communautés de Pères et Frères, les uns au repos, les autres occupés à l'exploitation du vaste domaine, il veut créer à Chatenay, dans la vallée de Bièvre, le grand Scolasticat. Mais comme déjà les persécutions pointaient à l'horizon, il arrête les constructions en chantier et ouvre une maison à Fribourg, en Suisse, pour les théologiens de 2^{ème} et 3^{ème} année. *« Hélas ! la terre de France n'était plus sûre... »*.

Au second échelon des œuvres apostoliques, en Afrique, il crée des dispensaires et postes de secours, *« les ambulances »* en langage militaire. Pour lutter contre la mortalité des Pères en Afrique, faute de soins il met à la disposition des *« partants »* des médicaments et fortifiants pour les soigner et prévenir les maladies.

Les missionnaires de passage étaient accueillis à l'œuvre Apostolique de Béthanie, en Provence, au climat clément, foyer fondé par Melle Grandval.

Dégagé du service astreignant des finances de l'œuvre, ayant organisé le système des provinces et pourvu au cadre de leur administration, la Maison-mère gardait son droit d'inspection sur les maisons de formation et entendait inspirer les maîtres dans leurs tâches délicates. Mgr Le Roy était passé dans toutes les œuvres, de base et de front, d'initiation à la vie apostolique et d'action sur le terrain. Il eut voulu pour tous les Pères, ses subalternes, le même avantage. Il avait une pensée particulière pour ses anciens maîtres qui le conjurèrent tant de fois de patienter, d'espérer, de profiter même du temps de professorat qui lui semblait inutile...il prit soin de donner aux maîtres de ses petits scolasticats des enseignements, des conseils, des encouragements, tels que ceux qu'il avait reçus.

Il n'oublie pas de recommander les exercices physiques prévus par les règlements : travaux manuels, sports divers, marches, longues promenades, courses mêmes avec des récompenses...

Concernant la vie religieuse et apostolique, Mgr Le Roy émettait des principes de formation morale qui sortaient des sentiers battus de l'époque. *« Travaillez à ne jamais rapetisser. Vous avez été amenés ici par une grande pensée, le désir de vous dévouer toute votre vie à une œuvre immense et ingrate, loin de ce que vous avez de plus cher au monde...Travaillez constamment à ne jamais rapetisser par vos pensées, vos désirs, vos paroles, vos actes, la magnifique idée qui a suscité votre vocation...commencez par faire de vous des êtres supportables, car il y a par le monde des Saints (soi disant) qui ne sont que des nullités vaniteuses et vexantes, des religieux très réguliers qui sont des missionnaires très fainéants, des missionnaires très remuants qui sont des hommes intolérables...Imitez plutôt Pierre Claver, François-Xavier, Augustin*

d'Angleterre et Boniface d'Allemagne. Voilà de braves gens, pas fiers, pas désagréables à leurs confrères, pas vantards, pas jaloux, pas brouillons, pas mauvaises langues, pas hypocondres, pas fantasques, pas cancaniers, pas gourmands, pas frivoles, pas mollassons, pas coureurs de nouvelles, pas petits dans leurs idées, leurs appréciations, leurs sentiments, mais dévoués à Dieu et à leurs frères, une bonne fois pour toutes, courageux, tenaces, simples, bons enfants, confrères charitables, compagnons aimables, religieux fidèles, missionnaires admirables, toujours prêts à tout et contents de tout ! » Voilà ce qu'il leur dirait ou tout au moins ce qu'il commencerait à leur dire.

Le coup de tonnerre se manifesta par deux lois : celle de la liberté d'association du 1^{er} juillet 1901, et la loi de séparation des Eglises et de l'Etat du 9 septembre 1905, qui allaient gravement et durablement impacter l'existence et le fonctionnement de la Congrégation des Pères du Saint Esprit, comme du reste, les autres. Durant ces années, Mgr Le Roy dut courageusement faire face à beaucoup de difficultés.

D'ABORD LA LOI DE 1901 SUR LA LIBERTE D'ASSOCIATION. Rappelons que les associations, diverses et nombreuses sous l'Ancien Régime avaient été supprimées sous la Révolution par la loi Le Chapelier du 14 juin 1791. Sous la 3^{ème} République un projet de rétablissement fut déposé dès 1899 par le gouvernement de Waldeck-Rousseau, président du conseil et aussi ministre de l'intérieur et des cultes. La loi de 1901 rétablit la liberté d'association, sauf pour les associations religieuses, en particulier les congrégations soumises à l'autorisation préalable de création. Les persécutions vont commencer. La congrégation est certes reconnue comme autorisée et apostolique mais l'avenir est préoccupant. Le Conseil d'Etat, consulté par le gouvernement pour avoir son avis sur la situation légale des congrégations d'hommes regardées jusqu'ici comme autorisées, s'est prononcé en faveur de l'autorisation des Lazaristes, Missions Etrangères, Frères des Ecoles Chrétiennes, pour une maison en France, le 16 janvier 1901, mais le 14 février il émettait un avis que la congrégation des Pères du Saint Esprit avait été remplacée par celle du Sacré Cœur de Marie, laquelle aurait besoin d'une autorisation nouvelle. Certes le Conseil d'Etat reconnaissait les actes établissant la congrégation du St Esprit en 1805 et 1816, mais il prétendait qu'en 1848, une association non autorisée, celle du Sacré Cœur de Marie s'était substituée à l'ancienne qui allait s'éteindre et avait occupé les locaux.

Ce qui, manifestement était faux, car, en fait, il y avait eu fusion. La congrégation avait été reconnue par décret du Président de la République comme établissement public en vue de l'enseignement primaire et confessionnel.

Face à une mauvaise foi manifeste, Mgr Le Roy réagit auprès de Mr Dumay, directeur au Ministère des Cultes et le 30 mars 1901 il envoie un rapport rectificatif au Ministère des Colonies .

Entre temps paraît le 1^{er} juillet 1901 la fameuse loi, votée le 27 juin. La liberté d'association était reconnue à tous, sauf aux Religieux. Aucune congrégation n'était admise sans autorisation. Celles qui étaient déjà établies devaient l'obtenir sous peine d'être dissoutes et de perdre leurs biens par voie de liquidation. Les congrégations non autorisées ne pouvaient enseigner.

Certes, Mgr Le Roy apprend par un télégramme de Mr Ballat, gouverneur de l'A.O.F. que sa requête a abouti. Waldeck-Rousseau, lui-même avait alors téléphoné au Conseil d'Etat pour leur dire que la reconnaissance légale des Pères du Saint Esprit était « *une nécessité politique* ». Il reste prudent car il lui faut obtenir au sein d'une congrégation autorisée, celle des divers établissements qui la compose en France et Algérie.

Malheureusement, Waldeck-Rousseau, « le moins mauvais de nos adversaires » se retire et laisse la place à Emile Combes comme président du conseil qui prend aussi en charge le Ministère des Cultes.

La persécution est alors ouverte. Des écoles sont fermées parce que tenues par des congrégations. Le 4 novembre 1903, Mgr Le Roy reçoit du Président Combes (lui-même !) une lettre par laquelle il refuse l'autorisation de 12 établissements de la Congrégation (11 en France, 1 en Algérie). Douze maisons doivent donc être fermées sous peine de lourdes amendes et même de prison. 300 Pères et Frères « *tombent sur les bras* » de Mgr Le Roy, dont un certain nombre de vieillards et malades, avec plus de 1.500 enfants et jeunes gens. Des sursis sont demandés pour des Maisons en situation difficile. Il dût se contenter de la Maison de Langonnet.

LOI DE DECEMBRE 1905 : SEPARATION DES EGLISES ET DE L'ETAT. Même si en décembre, après le vote de la loi, Mgr Le Roy reconnut cependant que « *nulle part, depuis que ces établissements avaient été abandonnés, la Congrégation n'avait eu à subir la vexation du pouvoir, dont d'autres avaient eu si souvent à se plaindre* ». La consigne de se faire oublier du gouvernement et de tirer le meilleur parti possible des positions conservées, avaient rendu possible la consolation de voir quand même la plupart de nos anciennes œuvres se survivre ». En 1906, se trouvant à Rome, un vicaire apostolique s'étonnait d'entendre le Supérieur Général lui dire que « *pour 300 Pères et Frères, mis à sa disposition, il a dressé une liste, donné à chacun sa destination par le monde, en Europe, Afrique, Amérique, et que tous sont partis contents.* ». On voit l'œuvre d'un grand administrateur qui ne baisse pas les bras dans l'adversité et agit avec une humanité remarquable.

Le gouvernement Combes essaya d'amadouer par son intermédiaire Pie X, Pape de 1903 à 1914, assez intransigeant.

L'EXODE.

Mais alors que la persécution fait rage en France, les colonies, chères à la 3^{ème} République, un temps semblant épargnées, durent subir aussi les lois de laïcisation anti religieuse.

LA SOLIDARITE SE MANIFESTE FORTEMENT DANS L'EPREUVE. Mgr Le Roy consulta en prévision des mesures à prendre et conçut un vaste projet de défense des Missions : celui de les rendre solidaires pour fortifier leurs actions en créant une association légale « *l'Union des Missions Coloniales* » pour assurer le libre exercice de la religion catholique aux colonies. En avril 1906, il s'efforce de faire reconnaître à une commission extra parlementaire la possibilité que les missionnaires de la Congrégation des Pères du Saint Esprit, *en attendant que les prêtres séculiers les remplacent, puissent continuer de donner les services religieux, comme on l'avait accordé aux protestants, musulmans, bouddhistes.*

Mgr Le Roy se démène sans cesse et semble obtenir gain de cause.

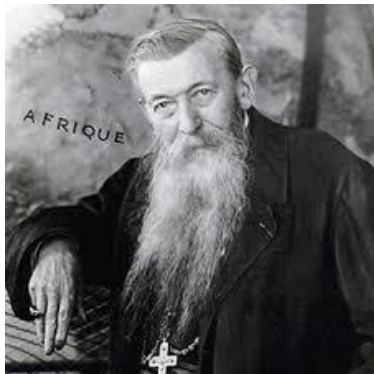
Mais le liquidateur va vite en besogne et fait évacuer des couvents, met les séquestres chez diverses communautés d'hommes et de femmes qui doivent quitter Dakar, la Réunion, le Gabon...

Comme si cela ne suffisait pas, un peu avant, **le 8 mai 1902**, éclate la **CATASTROPHIQUE ERUPTION VOLCANIQUE DU MONT PELE** à la Martinique, qui engloutit les 30.000 habitants de la ville de Saint Pierre sous les cendres. Il y aura parmi les morts, 13 membres de la Congrégation, 11 prêtres séculiers, 33 Sœurs de St Joseph de Cluny, 28 Sœurs de St Joseph de Chartres, 10 religieuses de la Délivrante. Mgr Le Roy, déjà fatigué, est affecté par ce drame. Sa santé s'en ressent. On l'envoie dans un pays au climat plus doux, le Portugal, soigner sa bronchite et sa toux. Il s'absente un mois. A peine rentré, il va consulter son médecin à Auteuil, et retourne en Irlande, puis ce sera une saison à la Bourboule. Mais la besogne redouble.

Cependant dans ce climat de désolation, l'œuvre de l'Aumônerie Militaire Coloniale fut créée. Mgr Le Roy accepta d'en être le Directeur Général.

La première partie du « généralat » expirait en juillet 1906. Mgr Le Roy offrit sa démission, mais il fut réélu. Durant ces 10 premières années il avait fourni un travail intense et continu : direction, administration, gestion, réorganisation d'abord, tâches normales à ce niveau de responsabilité. Mais surtout il dû faire face, avec opiniâtreté, à l'œuvre de sécularisation et laïcisation.

DEUXIEME PERIODE DE GENERALAT 1906-1919. Les membres du chapitre jugèrent que les épreuves avaient révélé la valeur de Mgr Le Roy. Ses travaux l'avaient grandi, son administration avait été assez sûre



pour qu'on puisse lui en confier d'autres missions. Il avait sauvé la Congrégation et développé coûte que coûte ses œuvres. C'est là que l'on reconnaît les chefs.

Lucidement il savait que les dangers persistaient (la loi de séparation venait d'être votée en décembre 1905), mais il s'inclina devant le choix de ses pairs, « *Ne nous laissons pas abattre par la crainte du danger et les menaces de la persécution* ». Il vouait un culte particulier à la Vierge, lui qui pensait à elle en voyant la situation lamentable des femmes esclaves au Zanguebar et Gabon, contre laquelle il n'eut de cesse de lutter. Les relations avec le gouvernement semblaient s'apaiser, mais l'œuvre de laïcisation suivait quand même son cours.

Rappelons que le Chanoine Godefroy, alors Supérieur du Petit Séminaire de l'Abbaye Blanche, cher à Mgr Le Roy, dut le **13 décembre 1906, fermer son établissement.** Ce furent partout spoliations et ruines. Les chapelles devinrent salles de spectacle ou cinémas, des séminaires transformés en Ecoles du gouvernement, des collèges diocésains utilisés comme lycées ou abandonnés.

Ces sacrilèges publics déconcertaient le libéralisme républicain de Mgr Le Roy, habitué à voir les choses sous leur angle mondial. Le Ministre Etienne, président du groupe colonial à l'Assemblée n'hésitait pas à le consulter. Il le renseignait, mais n'hésitait pas à lui dire : « *Pour l'amour de votre gouvernement, cessez d'associer la République à ces dépouillements et ces vols. Cela vous déconsidère aux yeux de l'Etranger !* ».

Le Ministre et d'autres le comprenaient mais ne pouvaient résister à des forces obscures...

Mgr Le Roy fut un maître de maison extraordinaire. La communauté de la rue Lhomond était une superposition d'autorités, mais il savait accueillir directement d'une manière large, joyeuse, attentive.

L'hospitalité lui semblait une vertu naturelle et aisée vis à vis de ses confrères et frères de passage, usés, fatigués, malades, des missionnaires qui repartaient encombrés de bagages ou des aspirants allant dans les maisons. Tous appréciaient une main tendue, une initiative qui les aiderait à se débrouiller. Il les faisait asseoir, écoutait leurs doléances, les conseillait.

Malgré tout, cette seconde période, tout au moins jusqu'en 1914, lui laissa davantage de temps libre pour s'adonner à **L'ERUDITION ET L'ECRITURE**, toujours comme moyen d'apostolat. « *Ce sont les idées qui mènent le monde* », disait-il. Il voulut agir par ses livres, écrits, brochures, relations personnelles dans les différents cercles d'enseignement. Il revint à ses chères « Missions catholiques », il ouvrit ses collections, il revit ses cartes et livra au public une science vulgarisée de l'Afrique. Il s'agit de géographie, zoologie, orographie (description des montagnes), climatologie, linguistique et avant tout ethnographie. Il pouvait parler d'expérience. Il fut un modèle en ces domaines, ramassant une roche, recueillant des fleurs et insectes. Il fit des découvertes de valeur et se permit de le dire, avec un humour qui neutralisait la vanité, aussi bien en histoire, législation, botanique, géographie, géologie, médecine...loin des hautes spéculations au programme des Académies et Facultés. Son ami, Geoffroy Saint Hilaire, directeur du Jardin d'Acclimatation sera intéressé par ses animaux. Avec lui la science se rend accessible à tous. Les enfants sont surpris de comprendre à son école, sans leçons ni devoirs, ce que le maître leur enseigne avec le bon sourire de quelqu'un qui aime autant son auditoire que ce qu'il enseigne

A la revue *Anthropos* il donne un long article sur le rôle scientifique du missionnaire . Il constate que les cartes géographiques des pays nouveaux, pieusement recueillies des mains des voyageurs par les sociétés savantes, fourmillent d'erreurs. Il déplore ce dédain pour les choses africaines : « *les sauvages ne se rencontrent que dans les sociétés civilisées et c'est la civilisation qui les produit !* ». Ces conférences sur les missions et cette collaboration abondante et continue à diverses revues, nous amènent directement à son œuvre majeure :

LA RELIGION DES PRIMITIFS, rédigée d'après ses notes prises au cours de ses voyages, à Pondichéry et en Afrique.

Ainsi lorsque en 1907, le Pape Pie X demande à Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut Catholique de Paris d'ouvrir **un cours d'histoire des religions**, Mgr Le Roy fut l'un des premiers à occuper la chaire. Une innovation : ce ne sera pas un professeur, mais un groupe de savants, d'experts, chacun dans sa partie de cet immense domaine, non pas pour échafauder de nouveaux systèmes, mais pour exposer des faits à la lumière desquels seraient jugées les doctrines accréditées ou se construiraient d'elles-mêmes d'autres théories. « *Découvrons par exemple cette peuplade des plus originales d'Afrique : le Pygmée Mba – Solé .Ces gens n'ont ni Académies, ni bibliothèques, ni systèmes, mais ils raisonnent !* » Il décrit leur existence de chasseurs et cueilleurs , leur vie en communauté. Il s'étend avec insistance sur leurs caractères religieux : le culte des Ancêtres, les ombres, les génies, la sorcellerie , la Franc-Maçonnerie des Noirs, et même l'anthropophagie... « *Les Pygmées ont l'idée de Dieu à qui tout appartient, à qui ils offrent les prémices de leur chasse ou cueillette...Si la religion et la morale n'éveillent pas en eux des croyances multiples et des sentiments compliqués, on trouve, dit-il malicieusement, chez ces humbles représentants de la grande famille humaine, moins de légendes extravagantes, moins de pratiques barbares, moins de grossièretés obscènes que chez les anciennes populations intelligentes et si artistiques, si policées et aussi si corrompues de l'Inde, de la Chine, la Grèce et Rome... Leurs idées morales les rendent supérieurs à beaucoup de tribus dites civilisées, leur conception de Dieu, leur constitution de la famille, font d'eux des avancés et non des rétrogrades. Ils savent distinguer le bien du mal et plus que d'autres éprouvent pour le mal une répulsion qui les honore* ».

Mgr Le Roy donna la conférence inaugurale le 21.12.1907. « *Ne craignez pas d'être sévères avec les auteurs que vous critiquez. L'audace de ces gens ne tient que de notre timidité* » lui dit Mgr Baudrillart. Ces conférences ont été recueillies dans le volume « la religion des Primitifs ».

Elles suscitèrent de nombreuses CRITIQUES.

Il osait prétendre que les croyances des peuples primitifs portaient les traces claires, non équivoques d'une Révélation contemporaine des premiers hommes ! Les militants de la Libre Pensée, les matérialistes et rationalistes , en particulier Auguste Comte (1798-1857) avec sa religion du positivisme et de la physique sociale, qui décrit « *la religion de l'humanité comme l'ensemble des êtres passés, futurs et présents qui concourent librement à perfectionner l'ordre universel* »...ne pouvaient l'admettre. L'influence du positivisme était alors forte dans les milieux universitaires.

Il eut des adversaires dans « *la revue historique* » qui, lui reprocha d'avoir profité d'études faites sur l'origine et la nature du phénomène religieux, mais aussi que dans son œuvre il y avait des pages de superficiel, téméraire, et même parfois injuste...

Mgr Le Roy ne répondait pas, par écrit, à ces diverses critiques, mais lors d'entretiens avec les auteurs, ils faisaient part, ouvertement, mais avec respect de leurs idées propres, et il leur arrivait le plus souvent de trouver un terrain d'accord. Il ne s'enfermait pas dans une vérité mais acceptait le débat.

« A la recherche de l'origine des religions ». Il prenait les postulats des rationalistes et des matérialistes et il montra que « ce fracas de systèmes qui s'entrechoquent et se détruisent mutuellement est au fond d'un effet apologétique superbe...ils ont voulu relever Babel, mais avant qu'ils aient achevé de le dresser tout à fait, Babel s'écroulera sur leurs maisonnettes d'un jour ! »

Mais à peine rentré à Paris, il apprend que **dans la nuit du 3 octobre 1910, une REVOLUTION A ECLATE A LISBONNE**, dans les casernes. Le 8, la République est proclamée et généralisée. Il y a des massacres chez les Lazaristes. Les Pères de la Procure du St Esprit y échappent en s'enfuyant. Mgr Le Roy, avec sollicitude doit accueillir ses fils à Paris, les reconforter...

Mais on observera que quelques années plus tard, on trouvera normal et conforme à l'équité que les Religieux expulsés et exilés en tant que congréganistes rentrent comme soldats pour défendre leur Patrie...

Car la GUERRE DE 1914-1918 allait survenir durant le second « généralat ». Les lois de sécularisation et laïcisation étaient passées et un peu oubliées. Des solutions plus ou moins convenables et accommodantes, adaptées, avaient été trouvées pour faire face aux situations nouvelles. Après tant de gâchis, la vie reprenait son cours.

Mgr Le Roy, pas plus que d'autres, n'avait prévu la guerre franco-allemande, mais il avait préparé la congrégation à en subir les épreuves. Les provinces avaient été organisées de façon assez autonome, de manière à faire face aux difficultés et contribuer chacune à leurs propres recrutements. Elles subirent les effets de la guerre mais sauvèrent leurs œuvres essentielles, sauf pour les Missions allemandes de l'est africain.

Le Supérieur Général s'employa à galvaniser les troupes : « *En ces jours, il n'y a place, ni pour les préoccupations inutiles, ni vanités stériles, ni pour la paresse et la lâcheté. Sursum corda !* »

Des volontaires s'engagèrent pour accompagner les troupes et leur donner les soins de leur ministère. Mgr Le Roy alla proposer ses services au Ministère de la guerre et au Président de la Croix Rouge. L'Aumônerie aux Armées, nouvellement créée allait se développer. La situation était difficile et délicate pour le Supérieur qui avait des enfants dans les deux camps. En 1915, 300 seront aumôniers, brancardiers, infirmiers ou soldats, donc au front, en France. Dans l'armée allemande, comme en Alsace et Lorraine, il y en avait 193. Ils faisaient pourtant partie de la même famille. Il reçut des lettres, souvent simples, mais émouvantes, pas des plaintes, mais de l'héroïsme au quotidien. Il voulait répondre à chacun, mais ne le put.

Bientôt l'Afrique entière entra dans le champ de bataille, et cela allait lui demander aussi de la sollicitude et lui créer de nouveaux soucis. Les deux vicariats du Zanguebar et Kilimandjaro furent envahis, les missionnaires déportés, prisonniers, les constructions bombardées, détruites. Plus à l'ouest, au Cameroun, il en fut de même. Une petite feuille mensuelle « *le devoir* » fut créée pour remplacer les nombreux courriers individuels. Il disait aux novices : « *A la vie de mission, le même métier de militaire en campagne ressemble un peu...Usez-en comme d'une préparation ! La France, l'Europe, le monde même sont en voie de renouvellement...Si Dieu efface, c'est pour écrire !...* » Alors que l'on croyait venu la fin du monde, on découvrit, quand la tourmente fut terminée des trésors d'endurance chez les missionnaires. « *En beaucoup d'endroits, et sans qu'on puisse l'expliquer, c'est de la guerre que résultat l'accélération des chiffres. En 1916-1917, de 30.000 chrétiens au Cameroun, en quelques années ils passaient à 260.000, au Niger, de 35.000 à 130.000 ! Aujourd'hui, un peu partout le travail de l'organisation, de la formation familiale et sociale le dispute aux pures entreprises de conversion.* »

En visitant les hôpitaux militaires, il avait constaté que beaucoup de malades et blessés, sans oublier les médecins, malgré leurs désirs, connaissaient peu de choses de la religion catholique.

Il composa le CREDO, « petit livre, simple et profond qui donnerait la clé de tous les problèmes qui intéressent l'avenir de l'homme, dégagé des discussions dont une âme sincère n'a que faire ». La première édition parut en 1916. D'autres suivirent.

Les grandes caves de la rue Lhomond servirent d'abris aux populations civiles. On attendait. Le dernier coup de canon fut tiré sur Paris le 9 août 1918 et le dernier raid allemand la nuit du 14 au 15 septembre 1918.

La guerre terminée, dans le deuil national, on put dénombrer les morts. La Congrégation des Pères du Saint Esprit avait perdu 124 des siens, sans parler des nombreux blessés. Le 4 juin 1918, elle avait solennellement fait le vœu que si la Maison était préservée, une inscription commémorative mentionnerait la protection maternelle de Marie.

Le second « Généralat », qui devait se terminer en 1916, fut prolongé jusqu'en 1919.

Mgr Le Roy, bien que fatigué, fut réélu pour un TROISIEME « GENERALAT ».

Sa tâche la plus urgente fut de pourvoir les missions en personnel. On appelait au secours de toutes parts. On choisit parmi les premiers démobilisés et on fit appel aux Provinces pour pourvoir aux postes les plus urgents en Afrique.

En décembre 1919, il y avait une grande animation dans la cour et les bureaux de la Maison-Mère. Vingt personnes se préparaient joyeusement à embarquer sur le navire l'Afrique, affrété par la compagnie des Chargeurs Réunis.

Le 12 janvier 1920, il apprenait que LE NAVIRE AVAIT FAIT NAUFRAGE, au large de l'île de Ré. Il fut pris dans une violente tempête, la mer était très mauvaise. Escorté d'abord par le « Ceylan », il disparut corps et bien sur les hauts fonds des Rochebonnes. A bord il y avait 599 personnes ; dont 124 hommes d'équipage, 197 tirailleurs Sénégalais qui rentraient au pays, des militaires, fonctionnaires, commerçants dont des familles, et les 19 Pères et Frères, dont Mgr Jalabert, évêque du Sénégal. Il n'y eut que 36 survivants dans 3 embarcations et un radeau.

FETES JUBILAIRES DES 25 ANNEES DE SUPERIORAT. Le 24 mars 1921. Mgr Le Roy ne pouvait éviter le rappel de cet anniversaire, même s'il fut teinté de mélancolie. Il avait un air résigné, presque désabusé. Le coup des épreuves répétées finissait par peser lourd, les événements passés ont été cruels avec deuils, chagrins, lassitude morale.

Mais ses enfants ne pouvaient retenir leur joie. Il y eu des solennités inévitables le jour de la Pentecôte, le 15 mai 1921. Le 3 juin on joua à son intention le pièce de théâtre qu'il avait composée « Allinda ». On y ajouta des allusions le concernant personnellement, sa Normandie natale et sa riche histoire depuis Guillaume, le Comte Robert de Hauteville la Guischart, les croisades...sans oublier l'histoire de sa chère Abbaye Blanche... Touché, le jubilaire remercia : « *Autrefois, au collège nous avons joué nos professeurs et supérieurs en vers sur les planches. Voici la revanche. Cet âge est sans pitié !* »

Face aux vœux et témoignages de sympathie qu'on lui manifesta, il voulut répondre dans « *un avis du mois* » dans le bulletin général. Il évoqua les événements de ce quart de siècle, les épreuves, embûches, persécutions, ruines, révolutions, guerres, certaines à renommée mondiale... Malgré tout la modeste congrégation a tenu bon. Il insista sur le rôle du Supérieur qui est de savoir « **ENCAISSER sans rendre, recevoir sans sourciller, pour beaucoup c'est une position inconfortable. Répondre à toutes les attaques, justes ou injustes, anodines ou graves, passionnées, fausses, précipitées ou même volontairement malveillantes, ...pourrait entretenir autour de soi une agitation fâcheuse, aggraver les malentendus et nuire aux intérêts sacrés dont on a la charge...** »

Mgr Le Roy parlait et agissait ainsi. Il devait prendre des décisions, parfois trop seul, mais l'urgence lui imposait d'agir de façon rapide et nette. Il fut un chef parfois difficile à suivre. Mais pour lui : « *L'essentiel c'est de ne pas commettre la même erreur deux fois !* ». Autour de sa personne régnait une atmosphère de bonté, qui charmait les visiteurs et faisait le bonheur de ceux qui vivaient avec lui à la Maison-Mère. Il avait su rendre aimable le vieil immeuble de la rue Lhomond avec des décorations de souvenirs d'Afrique. En 1921 la « *fée électricité* » arriva. Le Supérieur voulait avoir le plus grand nombre possible de ses fils autour de lui. Aux jeunes, il aimait dire : « *Ayez toujours un travail, une besogne, une étude à faire ! Livrez-vous à une traduction, faites une carte de la région.* »

En 1906 il avait réparé et aménagé le premier étage pour garder les Pères de passage. En 1921 ce fut le 2^{ème} étage qui fut entièrement refait.

Durant les dernières années de son 3^{ème} et dernier « généralat », il mit en chantier encore diverses œuvres.

Ainsi se réalisa à Dakar, le projet de **LA BASILIQUE DU SOUVENIR AFRICAIN.**

La Patrie y fut associée dans un hommage national aux grands hommes du continent Noir. Le Supérieur y vit



un acte de réconciliation du gouvernement avec l'Eglise de France, à travers l'hommage rendu à tous les héros de l'épopée africaine : soldats, marins, fonctionnaires, explorateurs et bien sûr missionnaires. Notons que depuis 1923, la Province de France est liée à l'œuvre des Orphelins-Apprentis d'Auteuil, avec l'arrivée du Père Brottier à sa tête.

Une des dernière réalisation de Mgr Le Roy fut l'**institution de LA CONGREGATION DES SŒURS MISSIONNAIRES DU SAINT ESPRIT.** Dans les années d'après-guerre, les missions

africaines réclamaient toutes « *des sœurs !* ». L'appel fut entendu par de jeunes filles et femmes lorraines (redevvenues Françaises) à Barzonville en Moselle. Mgr Le Roy en parla à Rome au Pape Benoit XV en janvier 1921. Il rédigea les directives en vue de la future constitution. L'Institut des Sœurs Missionnaires du Saint Esprit, ainsi fondé, progressa vite. On leur dessina et donna un habit et les premières prises d'habit des postulantes eut lieu le 6 janvier 1922. Les vocations augmentaient. Il fallait essaimer. Un noviciat s'installa ainsi en 1925 dans l'ancien petit séminaire de l'Abbaye Blanche (avant d'être remplacé par un séminaire de philosophie). Le 18 avril 1923, 8 novices et 14 postulantes s'installent aussi au château de La Louye, près de Compiègne.

Mais, restes de la persécution religieuse en France, l'Etat protesta d'abord contre la réouverture de Maisons fermées. Il fallait lutter à nouveau comme au temps de Waldeck-Rousseau et Combes.

Mais la guerre avait fait tomber beaucoup de préjugés et le deuil national atténué beaucoup de haines. Le vent était tombé, de même la fièvre dans le ciel de la politique. Mgr Le Roy sut régler ces questions dans les Ministères des Colonies et des Affaires Etrangères (avec Mr Briand) et ses explications, après quelques corrections d'erreurs juridiques, réglèrent le dossier des Sœurs Missionnaires, appelées en particulier à suppléer efficacement les prêtres partis. « *Soyez des Religieuses, mais ne soyez pas des Bonnes Sœurs !* » leur disait-il.

A son actif, il faut aussi citer **l'organisation de la congrégation en PROVINCES** : Portugal, Belgique, Hollande, Allemagne, Pologne, Irlande, Canada, USA, chacune avec son scolasticat (études de théologie et philosophie) et noviciat (en vue des vœux). « *Ces provinces de langues, coutumes et cultures différentes enlèveront le caractère familial à notre Maison, mais c'est une nécessité et une marque de croissance...* » disait-il.

LA FIN DU 3^{ème} « GENERALAT »

La santé de Mgr Le Roy devait être robuste pour résister aussi longtemps aux fatigues des grandes tâches qu'il a fournies au milieu d'intenses difficultés. Mais début 1925, il se sentit gravement atteint.

Le 21 juillet, à peine rentré, des problèmes cardiaques et rénaux se manifestèrent en plus. Dans son entourage, on eut des craintes, même si la perspective de sa fin prochaine ne semblait pas troubler le Supérieur Général. Il était prêt à tout. Il rédigea ses dernières volontés. On décida de réunir le chapitre en dehors de l'époque prévue. Le 12 janvier 1926, il fit part de sa décision d'ouvrir le chapitre en juillet 1926. Il n'y assista pas. Il avait rédigé le **RAPPORT** dans lequel il résumait ses 30 années de Supérieur Général. « *J'ai la consolation dans mon immense tristesse de laisser la Congrégation en paix avec elle-même, dans une situation matérielle normale et en relations excellentes avec les autorités ecclésiastiques et les pouvoirs publics* ». Il rappela que « *ses confrères et les Sœurs ont pour but de servir et termina en citant la récente encyclique de Pie XI « Rerum Ecclesiae* ».

Ce rapport évoqua avec tant d'insistance son amour des Missions d'Afrique qu'on peut le considérer comme son **TESTAMENT**. *Il s'attache au missionnaire débutant et le suit en Afrique. Il parle de la nécessité de solides études théologiques, scientifiques, littéraires, connaissance des langues modernes. Tous les grands scolastiques devraient connaître le Français et l'Anglais (déjà !), nécessité aussi de multiplier les catéchistes, pouvant jusqu'à un certain point remplacer le prêtre pour enseigner la doctrine chrétienne, les prières et cantiques, réunir le dimanche Fidèles et catéchumènes, préparer les malades à la mort. Il insiste sur la formation et l'emploi des indigènes, l'établissement si besoin de séminaires intervicariaux, l'appel d'un clergé auxiliaire de Frères et Sœurs indigènes, propager autour de chaque résidence missionnaire des postes de catéchistes qu'il faudra souvent visiter et aussi ne pas dépenser l'argent des missions en constructions fastueuses... ! il remercia évidemment tous ses assistants, vivants et défunts de leurs concours...*

Le lundi 26 juillet 1926, Mgr Le Hunsec, vicaire apostolique de la « Sénégalie » fut élu Supérieur Général par 53 voix sur 58 votants. Son installation eut lieu le mercredi 28 juillet. Le soir, quand il passa à la Maison-Mère, Mgr Le Roy tint à assurer son successeur de son entier dévouement.

LA RETRAITE ET LA FIN. Il devait encore passer une retraite de 12 années. Il s'installa dans l'attente dernière de la fin de vie. Ses avis dans le « *bulletin général* » diffusèrent cette douce philosophie. L'inactivité lui pesait plus que la fatigue du travail. Il lisait, écrivait pendant des journées entières. *La pensée de la mort lui était familière...* ». Lors de la bénédiction du nouveau cimetière à Chevilly Larue, il savait que ce serait le sien. Lorsque la mort semblait s'éloigner, alors il se remettait à travailler. En résidence à la Maison-Mère, il ne voulait pas s'immiscer dans les affaires en cours. Mais sa longue expérience rendait sa présence précieuse et on le consultait sans cesse. Sa mémoire était restée intacte, comme un vaste dépôt d'archives vivantes. Il répondait avec discrétion. Il continua sa collaboration au bulletin général. Sa santé, sans être bonne, se

maintenait, dégagée des crises aiguës et douloureuses. Il en profita pour revoir ses ouvrages « Au Kilimandjaro », « les Pygmées ». Le « *Directoire général des Missions* » occupa une place de choix dans ses travaux. Un monument imposant de 250 pages de sagesse et de science, consacrées à la vie apostolique missionnaire.

Il confia ses souvenirs aux « *Annales du Saint Esprit* ». Il rédigea la *biographie du Père Frédéric Le Vavasseur et celle du « Père H. de Maupéou, martyr de la morale chrétienne »*.

Au printemps 1938, le malade subit les contrecoups des variations de température. Le mal empira. **LE JEUDI 21 AVRIL 1938 à 8 h 45, IL EXPIRAIT.** La cérémonie d'inhumation fut célébrée dans la cathédrale Notre Dame de Paris, le lundi 25 avril, en présence du Nonce Apostolique, 9 évêques, le Chapitre Métropolitain et de nombreux prélats, des personnalités diverses, y compris politiques.

Le soir eut lieu l'inhumation au cimetière de Chevilly, au pied de la Croix. Les témoignages de condoléances affluèrent : « *Le deuil de la Congrégation est celui de toute l'Eglise de France...L'Eglise et la France reconnaîtront en lui l'un de ses fils qui les ont le mieux servis...Il était grand par la Foi, l'intelligence et le cœur...Son maître mot était : **SERVIR** ... On pensa à le promouvoir à la présidence des évêques de France, le nommer cardinal, ou encore l'élire à l'Académie Française..* ».

POUR TERMINER : Quel homme ! Quelle personnalité ! Sa plume, sa riche nature, ses talents et facultés, son intelligence et sa finesse, son jugement et son goût, sa charité et sa bonté souriantes...Il assura les charges les plus hautes, les fonctions les plus délicates pendant une carrière d'un demi siècle ! J'emprunte encore à son principal biographe, le Père Goré.

« Il écrivait avec puissance et facilité, promptitude et netteté dans la conception, dans ses nombreux manuscrits.

Sa pensée jaillissait d'un trait. La phrase était pleine, l'idée juste, que ce soient les récits de voyages au Zanguebar ou Gabon, les circulaires, allocutions, avis divers...

Son crayon était aussi remarquable. *Au début il illustrait ses écrits de photos et de quelques croquis. A la réédition il a remplacé les photos par des dessins. Ce talent du stylo et du dessin le servait partout. Il donnait de l'humour dans ses caractères, sans pousser jamais jusqu'au mordant., qu'il s'agisse de la majesté redoutable du lion au repos , de la longue file des porteurs dans les forêts du Kilimandjaro ou du cuisinier Séliman avec ses poêles et marmites, ses portraits étaient enluminés de joyeux croquis.*

Son éloquence était sans effet mais l'expression était vive, le mot piquant, l'anecdote savoureuse, pour plaire et convaincre. Il conversait tout bonnement avec ses auditeurs. Sa voix était douce, le ton ne s'enflait pas. Mais il savait manifester son émotion quand par exemple il évoquait le sort de la femme Africaine, quand il parlait de sa vie de missionnaire en Afrique...La conférence était son genre. On y voyait briller les feux de son esprit et tous les aspects de son cœur. Ainsi comme nous l'avons vu plus haut, dans son discours de 1912, à l'Institut Notre Dame, en construction, évoquant la vieille Abbaye Blanche, lors de la réunion des Anciens Elèves qu'il présidait.

(Il y resta très attaché, et en 1930 on le trouve encore présent dans le bureau, comme co président, avec d'autres évêques, des missionnaires aussi, et des personnalités civiles, des élus...)

Son plus grand talent était le cœur, et le cœur c'est tout l'homme. Il aimait et savait rendre service et ne s'y refusait jamais, ainsi au moment des dures persécutions de 1901-1905, des dispersions de 1903 quand les religieux étaient désemparés et chassés, on avait sans cesse recours à lui, car il aimait secourir. En retour, il était reconnaissant des attentions que l'on avait pour lui.

Est-ce à cause de sa charge ou des prédispositions de sa nature, il était de bon conseil et abondamment consulté. Sa grande expérience des milieux très divers qu'il avait fréquentés, inspirait confiance. Il était parfaitement désintéressé. Il ne voyait que le cas de celui qui le consultait. Il dégageait l'affaire de ses accessoires, mettait en lumière le bon côté pour en tirer une issue la plus favorable possible. D'une inaltérable douceur, il ne se fâchait jamais. Il « encaissait », restait maître de lui. La douceur devient alors force. Il était fort !

Ses relations avec les autorités coloniales étaient faciles. Par la portée de son esprit, il dépassait peut-être ses confrères, mais il savait se tenir au milieu d'eux, à la place qui lui était faite. « Prends tout en gré ! » était sa devise. D'autres s'inspiraient utilement de son exemple. Sa conversation était affable et pleine d'égards avec tous. Il faisait bonne figure à tous même aux importuns...Il agissait avec les événements comme avec les hommes. Il ne se raidissait pas contre l'impossible ou l'imprévu. Quand il se trouvait devant une impasse, il cherchait une porte de côté qui lui permette de l'éviter. Au lieu de passer du temps à se plaindre, il cherchait

une issue. Tenace, vaincu par un insuccès, il songeait aussitôt à reprendre la partie. Ainsi quand il avait tenté son recours devant le Conseil d'Etat en 1901... »

Mgr Fuzet, (1839-1915), ancien évêque de la Réunion et archevêque de Rouen, affichant des convictions républicaines, un peu comme Mgr Le Roy, tout en condamnant les lois anti cléricales, **porte un jugement plus nuancé** : « C'était un normand, habile, procédurier (p'têt ben qu'oui, p'têt ben qu'non). On le lui reprochera. Sa diplomatie fut habile et discrète. Si à certains elle a paru trop habile, c'est que les résultats, par leur importance, furent disproportionnés avec les moyens à sa portée. Il ne voulait se laisser dominer par personne dans son administration. Il s'est servi de toutes les compétences... On lui reprochera de manquer de reconnaissance vis-à-vis de fidèles et loyaux, et d'avoir promu des « roués ».

Il n'aimait pas ceux que l'intransigeance, intellectuelle et spirituelle, ambitieuse, empêchait de voir les réalités de la vie simplement humaine. Il recommandait avant tout « d'être raisonnable, c'est à dire avant d'être un Saint religieux, de commencer à être un honnête homme. »

CONCLUSION

Plus on approfondit l'existence de Mgr Le Roy, plus on est subjugué par l'ampleur, la puissance et la force de son œuvre. Le fils de petit paysan de Saint Senier de Beuvron, successivement professeur, principal même de collège à Pondichéry, missionnaire puis Evêque en Afrique, avant, pendant 30 ans à Paris d'exercer les fonctions de Supérieur Général de la Congrégation des Pères du Saint Esprit. On le voit aussi à l'aise avec de miséreux petits africains, esclaves affranchis, que rencontrant des personnalités du monde administratif et politique, universitaire, et bien sûr religieux, à commencer par différents Papes.

Quittant sa Normandie natale à l'âge de 20 ans, il resta très attaché à son département, son sud Manche, son Abbaye Blanche, en particulier et bien sûr l'Institut Notre Dame. Il lui arriva de venir s'y reposer. Il multiplia les conférences aux séminaristes, collégiens, prêtres. Il ne dédaignait pas la pêche sur les Iles Chausey. Aux temps de forte expansion, il envisagea même y installer une Maison, pour ses Pères et Frères...



Centre d'accueil spiritain Chevilly Larue

Pour clore ce (long) propos, mais nécessairement incomplet, disons qu'il s'inscrit en ce 2020 finissant dans un double, et assez délicat contexte.

D'abord les missions sont liées à la période d'expansion coloniale. Les missionnaires, après les militaires et avec les administrateurs étaient censés apporter l'Evangile, avec la civilisation.

Nous avons vu avec Mgr Le Roy, qu'ils n'ont pas à rougir de leur œuvre. Il suffirait de citer leur longue lutte acharnée contre la pratique de l'esclavage, honteuse et déshonorante, en particulier concernant les femmes.

Bien sûr, dans l'article de l'hebdo la Vie de 2017,

Claude Prudhomme dans son « *Histoire des missions chrétiennes* » précise que, quelques années plus tard, avec les périodes d'indépendance et décolonisation, dans les années 1970, « *En outre, le prosélytisme ne paraît plus compatible avec les valeurs de tolérance et le dialogue inter religieux. Le développement sous toutes ses formes prend le pas sur le salut des Ames* ». Dans l'Atlas des religions, il est bien précisé que si les missionnaires ont apporté les valeurs du christianisme en Afrique, celles-ci existaient depuis toujours en Ethiopie, par exemple, berceau du christianisme avec les plus anciennes églises au monde de cette religion...

Par ailleurs, j'ai consacré d'assez longs développements à l'action politique de la 3^{ème} République, à la lutte anti cléricale et anti religieuse, contre laquelle Mgr Le Roy dut se battre avec opiniâtreté, aboutissant aux lois de séparation des Eglises et de l'Etat de décembre 1905, établissant la laïcité. Les religions visées étaient le catholicisme, le luthérianisme, le calvinisme, le judaïsme. Il n'y avait pas l'Islam. C'est un autre sujet, d'actualité.

Quoiqu'il en soit, de nos jours les vocations spiritaines, certes moins nombreuses, naissent encore en Europe, Afrique, même si c'est plutôt dans le monde anglophone.

Le dimanche 9 septembre 2017, deux jeunes Français et un jeune Nigérian, Florian, Mathieu et Wilfred, nous dit l'hebdo la Vie, nouveaux missionnaires de cette congrégation sont partis depuis le 30, rue Lhomond à Madagascar et au Pakistan. La relève est assurée, l'œuvre de Mgr Le Roy et de ses amis se perpétue...

Une dernière suggestion : Pourquoi, à l'occasion du bi centenaire de l'Abbaye Blanche, en 2021-2022, les Anciens, lors de leur réunion-fête d'octobre n'iraient-ils pas « *sur les pas de Mgr Le Roy* », à Saint Senier de Beuvron, en faisant apposer une plaque sur sa maison natale, ou celle de sa grand-mère, si ces bâtiments existent encore ?

Michel Normand.

BIBLIOGRAPHIE

Pour parler de lui, les sources ne manquent pas. D'abord pas moins de 3 biographies,

- Celle du R.P. Briault (1939-Editions Le Dillen) « Un grand Evêque missionnaire Mgr Le Roy »,
- celles du R.P. Goré « Un grand missionnaire Mgr Alexandre Le Roy » (1952-Maison Provinciale et Procure des Pères du Saint Esprit)
- et aussi, du même auteur
« Passe les mers –jeunesse d'un grand missionnaire», destinée plus particulièrement aux jeunes.

Il faut ajouter diverses revues comme

- « Histoire et missions chrétiennes » de Bernard Ducol...
- Léon Lainé « Le vainqueur du Kilimandjaro » (1956).
- Père J.Janin « Mgr Le Roy, modèle de malade missionnaire » Librairie de l'Arc-1945.

Et surtout, Mgr Le Roy, durant toute sa longue existence, riche de nombreuses et diverses expériences, a été un infatigable et talentueux écrivain, rédigeant ses souvenirs, des ouvrages qui font encore autorité, comme linguiste, géographe, ethnologue, botaniste, zoologiste, dessinateur, photographe...historien aussi...Vulgarisateur inlassable il a écrit d'innombrables articles dans les diverses revues missionnaires...sans oublier le prêtre, le théologien, le penseur... Citons ses ouvrages consultés, mis aimablement à notre disposition par la Bibliothèque diocésaine :

- « Credo- court exposé de la Foi catholique (dogme-morale-culte) » Editions Beauchesne à Paris,
- « la religion des primitifs » Editions Beauchesne Paris,
- « Au Kilimandjaro » Editions de l'œuvre d'Auteuil Paris,
- « A 5.000 m d'altitude en Afrique » Editions Flammarion,
- « les Pygmées » Editions Beauchesne et A l'œuvre d'Auteuil Paris,
- « A travers le Zanguebar » avec le Père Baur, Editions Mame à Tours,
- « Sur terre et sur l'eau. Voyage d'exploration dans l'Afrique Orientale » Editions Mame à Tours.

Plus récemment, paru au printemps 2020, « L'Atlas des Afriques » La Vie - Le Monde Afrique fournit aussi d'intéressantes et vastes informations...